

Conseil d'établissement 2021-2022 École Notre-Dame-du-Canada

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Notre-Dame-du-Canada tenue par visioconférence le 17 mai 2022 de 18h32 à 19h44.

Sont présents :

Mme Mireille Laroche, parent

Mme Mélissa Allaire, parent

Mme Joanie Laroche, parent

Mme Jeanne Landry-Belleau, parent

Mme Stéphanie Lavertu, enseignante

Mme Ruth Gendron, enseignante

Mme Viviane Blanchette-Dimbeko, personnel professionnel

Mme Audrey-Anne Vigneault, éducatrice en service de garde

M. Mahamadou Sissoko, parent

Mme Marie-Eve D'Ascola, directrice

Sont absentes :

Mme Nicole Laveau, représentante de la communauté

Mme Nathalie Ratté, responsable du service de garde

Ouverture de la séance

À 18h32, la direction déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les membres présents forment quorum.

1. Mot de bienvenue

La direction et la présidente souhaitent la bienvenue à tous les membres.

CE-21-22-28 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Durée	1.	Mot de bienvenue
2 min	2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour 📄
2 min	3.	Adoption et suivis au procès-verbal de la séance du 5 avril 2022 📄
	Points de décision :	
10 min	4.	Fermeture pour compensation 17 juin (gala)
10 min	5.	Fonds à destination spéciale (classe extérieure) 📄
10 min	6.	Budget du C.E. pour une surprise glacée aux élèves (fin d'année)
5 min	7.	Modifications fournitures et frais chargés aux parents 2022-2023 (gourdes et 6 ^e) 📄

15 min	8.	Dernier C.E. et récompense aux membres
15 min	9.	Budget 2022-2023 🗨️🗨️
5 min	10.	Changement d'horaire - 23 juin 2022 (horaire continu)
	Points d'information :	
10 min	11.	Reddition de comptes 🗨️🗨️
5 min	12.	Changements prévus pour 2022-2023 à NDC
5 min	13.	Mot du représentant au comité de parents
1 min	14.	Levée de la séance

Il est proposé par Mme Mélissa Allaire, et résolu que soit adopté l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-29 3. Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 5 avril 2022

Il est proposé par Mme Audrey-Anne Vigneault d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-30 4. Fermeture pour compensation 17 juin (gala)

L'équipe-école demande que la journée du 17 juin soit une journée de compensation pour la soirée du gala et l'activité spéciale de Pâques.

Il est proposé par Mme Mireille Laroche, et résolu que soit approuvée la journée de compensation le 17 juin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-31 5. Fonds à destination spéciale (classe extérieure)

Il est proposé par Mme Jeanne Landry-Belleau, et résolu que soit adoptée une dépense de 3000\$ provenant du fonds à destination spéciale pour la création de la classe extérieure. Le reste sera assumé par le budget de l'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-32 6. Budget du C.É. pour une surprise glacée aux élèves (fin d'année)

Le comité de fête de fin d'année demande au C.É un montant de 1500\$ pour offrir une surprise glacée aux élèves lors de la dernière journée d'école.

Il est proposé par Mme Joanie Laroche, et résolu que la demande et la dépense soient approuvées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-33 7. Modifications fournitures et frais chargés aux parents 2022-2023

Suite au départ de Mme Ruth Gendron pour l'année 2022-2023, les frais chargés aux parents seront modifiés pour les classes de 6e année afin d'avoir la même liste pour les deux classes.

Ajout, pour toutes les listes de fournitures scolaires, de gourdes d'eau en plastique.

Il est proposé par Mme Mélissa Allaire, et résolu que les fournitures et les frais chargés aux parents soient approuvés tels que proposés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-34 8. Dernier C.É et récompense aux membres

Les membres conviennent que la dernière rencontre ait lieu en présentiel. La rencontre aura lieu à l'école et débutera à 18h pour être suivie par un souper (St-Hubert).

Il est proposé par Mme Jeanne Landry-Belleau, et résolu que soit approuvée la formule proposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-35 9. Budget 2022-2023

La direction présente le budget de l'école pour l'année scolaire 2022-2023.

Il est proposé par Mme Stéphanie Lavertu, et résolu que le budget soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-36 10. Changement d'horaire - 23 juin 2022 (horaire continu)

Le comité pour la fête de fin d'année demande un horaire continu pour la journée du 23 juin 2022.

Il est proposé par Mme Ruth Gendron, et résolu que soit adopté l'horaire continu pour la journée du 23 juin 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Reddition de comptes

La direction explique la reddition de comptes aux membres du C.E. Avec les dépenses urgentes effectuées et la ponction du MEQ qui reviendra chercher des sommes, il est possible que l'école fasse un déficit pour l'année 2021-2022.

12. Changements prévus pour 2022-2023 à NDC

Mme Stéphanie Lavertu quittera pour le primaire en 2022-2023.

Mme Ruth Gendron quittera pour l'école Stadaonna l'année prochaine.

Mme Viviane Blanchette-Dimbeko quittera pour l'école Ste-Monique.

Travaux cet été dans l'école : refaire les sorties de secours et les cages d'escaliers, portes coupe-feu.

Achat de téléphones BENQ pour quelques classes.

Nous ne connaissons pas encore le nom de la personne qui aura le poste en anglais.

13. Mot du représentant au comité de parents

Lors de la rencontre, ce fut principalement des élections pour le conseil d'administration.

CE-21-22-37 14. Levée de la séance

À 19h44, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Viviane Blanchette-Dimbeko, et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Eve D'Ascola, directrice

Mélissa Allaire, présidente